

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2018.0195/DC/MEV du 7 novembre 2018 du collège de la Haute Autorité de santé portant habilitation d'organismes en charge de l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux

NOR : HASX1830765S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 7 novembre 2018,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.312-8;

Vu les décisions du directeur de l'ANESM n° 2012-001 du 11 mai 2012 et n° D 2014-11 du 9 juin 2014;

Vu la procédure d'habilitation des organismes en charge de l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux;

Vu les dossiers de demande d'habilitation transmis à la Haute Autorité de santé,

Décide:

Article 1^{er}

Il est pris acte des demandes d'habilitation régulièrement formées pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux. En conséquence, les organismes suivants sont inscrits sur la liste des organismes habilités pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux:

BAQUAL SAS.

BELLIVIER Muriel.

BEUSCART Sylvie.

BUS JEAN PAUL.

BUS NICOLE.

CABINET KAI'ZEN.

Cabinet Patricia Buisson Conseil – CPBC.

Centre Européen Médical Bioclimatique de Recherche et d'Enseignement Universitaire (CEMBREU).

CHABAL MAXIME (C.DÉVELOPPEMENT).

Christine Gourdin (Asynchrone).

CNCONSULTANTS (CNC).

Cohérences.

COLIN Philippe.

COM'CONSEIL RESSOURCES HUMAINES (COM CONSEILRH).

CONFORM ACTION.

DANIELA LEVY.

HUBLIN Catherine.

JFV CONSEIL.

MAGNANIMITAS.

MANENT Muriel (EPONYM CONSEIL).

MARQUIS DANIEL.

Pascal Desreumaux (Évaluation Ingénierie Innovation).

PASSERON Jean-Christophe (A.D.EVAL).

Patrick Contois Conseil et Management (PCCM).
PEP MISSIONS.
Prisme accompagnement et conseil.
REUNION PORTAGE.
S'CONSULTING.
SENDRE LISE (LISE SENDRE - Conseil et Formation).
SETSO EURL.

Article 2

La directrice générale de la Haute Autorité de santé est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et au *Bulletin officiel* de la Haute Autorité de santé.

Fait le 7 novembre 2018.

Pour le collège :
La présidente,
PR DOMINIQUE LE GULUDEC